

Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales

Quel apport de l'agenda 21 local aux autres démarches et outils ?

4^{ème} Atelier de l'Observatoire national des agendas 21 locaux
Mercredi 15 et jeudi 16 octobre 2008
à la Communauté urbaine de Lyon

CONTEXTE

Suite aux élections municipales et après le Grenelle de l'environnement, la question de l'intégration du développement durable dans l'ensemble des politiques publiques est devenue cruciale.

Le nombre de collectivités s'engageant dans des agendas 21 locaux ou des projets territoriaux de développement durable croît constamment.

Parallèlement, de nombreux outils réglementaires ou volontaires existent pour accompagner le développement territorial : SRADDT, SCOT, PLU, PCET, CUCS etc.

Dans ce contexte, la question de l'articulation entre les différentes démarches devient essentielle :

Comment intégrer progressivement les principes et finalités du développement durable dans l'ensemble de ces projets ? Comment les articuler dans le temps et dans l'espace et les mettre en cohérence ? Quelle est la place et le rôle de l'agenda 21 local dans ce contexte ?

Certaines collectivités de l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable ont déjà expérimenté plusieurs démarches et outils. Les modalités de leur mise en cohérence sont multiples et reflètent la diversité des expériences territoriales.

Ce 4^{ème} atelier de l'Observatoire, en partant d'études de cas concrets, s'interrogera pendant 2 jours sur ces questions d'articulation entre les différentes démarches et outils.

OBJECTIFS

Ces deux journées ont été conçues sous la forme d'une succession de temps en grands et en petits groupes autour du partage et de l'échange d'expériences, de pratiques, de réussites et d'obstacles rencontrés, en vue de construire collectivement des repères pour l'action, d'extraire des éléments méthodologiques transférables et de constituer une « boîte à outils » pour la pratique.

Les échanges seront capitalisés et diffusés dans les Cahiers de l'Observatoire *.

PUBLIC

- Agents des collectivités : chargés de mission agenda 21, développement durable, urbanisme, plan climat...

- Représentants de structures ressources sur le développement durable et territorial (associations, administrations publiques, experts, etc.)

* Cahier N°1 : Présentation de l'Observatoire et repères pour une démarche territoriale de développement durable
Cahier N°2 : Repères sur l'évaluation au regard du développement durable - A paraître en octobre 2008

MERCREDI 15 OCTOBRE 2008

10H00 - 10H30

ACCUEIL AUTOUR D'UN CAFÉ

10H30 - 10H45

DEUX JOURNÉES PARTENARIALES

Bruno CHARLES

Vice-président du Grand Lyon en charge de l'agenda 21

Pierre RADANNE

Président de 4D – Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable

10H30 - 10H45

LANCEMENT DES DEBATS !
LES ENJEUX DE L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES

QUEL RÔLE POUR LES AGENDAS 21 LOCAUX ?

Pierre RADANNE

Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable – Président de 4D

COMMENT INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES
POLITIQUES TERRITORIALES ?

Bruno CHARLES

Vice-président en charge de l'agenda 21 - Grand Lyon

Antoine CHARLOT

Responsable du programme Territoires - Comité 21

Sophie DEBERGUE

Chargée de mission agenda 21- ADEME

Pierre JARLIER

Sénateur- Maire de Saint Flour, Cantal - Membre du bureau de l'Association des Maires de France - sous réserve

Michel REPPÉLIN

Vice-président en charge du développement durable - Grand Lyon

Philippe SENNA

Chargé de mission Territoires - Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT)

12H30 - 14H00

PAUSE DÉJEUNER



14H00-16H00 : ECHANGES ET PARTAGE EN PETITS GROUPES !

GRUPE 1 : L'AGENDA 21, UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

D'autres démarches que l'agenda 21 local, comme le SRADDT, intègrent une vision stratégique et prospective du territoire. Elles visent le long terme et concernent différentes échelles : les pays, les agglomérations, les départements et régions...

Quelle place l'agenda 21 a-t-il aux côtés de ces projets stratégiques de développement territorial ? Permet-il d'intégrer mieux le développement durable dans ces outils ?

Comment l'articulation entre ces différents outils de développement du territoire peut-elle s'opérer ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 ET SRADDT

Conseil régional du Limousin - Claire-Lise NOGUERA, *chargée de mission agenda 21 et/ou Bernard JOMIER, chargé de mission SRADDT*

Regards croisés par Frédéric WEILL, *directeur de mission du Cabinet RCT* et Nadia MABILLE, *chargée de mission Agenda 21 et Développement Durable du Grand Lyon*

GRUPE 2 : L'AGENDA 21, UN OUTIL AU SERVICE D'UN URBANISME ET D'UN AMÉNAGEMENT DURABLES ?

L'agenda 21 local est une démarche volontaire, incitative, participative, d'accompagnement du changement. Le SCOT et le PLU, démarches plus codifiées, se traduisent dans des documents réglementaires qui encadrent précisément l'aménagement des territoires.

Comment organiser le dialogue entre ces démarches ? Et plus précisément, quelle articulation entre agenda 21 et PADD ? Quelle traduction de l'agenda 21 dans les dispositions réglementaires des SCOT et PLU ? L'agenda 21 local permet-il de mieux intégrer le développement durable dans ces outils ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET DOCUMENTS D'URBANISME

Communauté d'agglomération de Rennes - Alexis MARIANI, *Directeur de la prospective et de l'aménagement de l'espace*

Regards croisés par Thomas GUERET, *chef de la mission aménagement durable au MEEDDAT* et Béatrice COUTURIER, *chargée de mission développement durable à la direction générale du développement urbain du Grand Lyon*



GRUPE 3 : AGENDA 21 LOCAL ET PLAN CLIMAT, QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ?

Plan Climat et agenda 21 apparaissent comme des démarches à la fois autonomes et interdépendantes, toutes les deux porteuses des objectifs du développement durable. Pourtant les collectivités se posent parfois la question du choix entre ces deux démarches au regard de leurs spécificités, ainsi que des contraintes de temps et de moyens, tant humains que financiers, auxquelles elles sont confrontées.

Comment garantir la complémentarité stratégique et opérationnelle de ces deux démarches ? Comment renforcer leur légitimité respective ? Quelle méthodologie adopter ? Comment l'agenda 21 et/ou le Plan Climat impactent-ils le PLH et/ou le PDU ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace - Elodie THUET, *chargée de mission plan climat*

Regards croisés par Julien BERTHIER, *chargé de mission climat et territoires du Réseau Action Climat* et Pierre CREPEAUX, *chargé de mission Plan Climat du Grand Lyon*

GRUPE 4 : AGENDA 21 ET CUCS, QUELLE SYNERGIE ?

L'enjeu du dialogue entre agenda 21 local et CUCS est de taille. Il s'agit notamment de favoriser la prise en compte de la dimension environnementale par la politique de la ville, et en parallèle celle des politiques sociales par l'agenda 21 local.

Comment concilier ces exigences dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques ? Comment l'agenda 21 peut-il s'enrichir des expertises et des modes de faire développés depuis 20 ans par les acteurs de la politique de la ville - participation des habitants, transversalité, pilotage partenarial ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET CUCS

Ville de Pessac - Karine LANCEMENT, *chef de projet agenda 21*

Regards croisés par Marc VALETTE, *chargé de développement de l'Inter-Réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU)* et Pauline PERQUIS, *chargée de mission agenda 21 local accompagnée de Stéphane JEANNET, Directeur adjoint du Grand Projet de Ville de Rillieux la Pape (Grand Lyon)*

16H30-19H00 **CAP SUR LE GRAND LYON !**
VISITES DE TERRAIN

VISITE N° 1 **LES BERGES DU RHÔNE**

Les berges du Rhône constituent un aménagement phare de Lyon et de l'agglomération lyonnaise. En effet, un véritable parc urbain a été réalisé en concertation avec les habitants et les usagers en plein cœur de la ville. Une gestion spécifique des espaces publics est menée.

VISITE N° 2 **CONFLUENCE**

Situé au sud de la presqu'île, Lyon Confluence accueillera à terme 25 000 habitants, autant d'emplois, sur une superficie de 150 ha. Un premier îlot est constitué autour d'une darse. Ce projet complexe est mené au regard des principes du développement durable et est identifié comme un « éco-quartier ». Maquette et visite sur site vous permettront de visualiser la globalité du projet.

VISITE N° 3 **BATIMENTS HQE AVEC L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE**

Il s'agit de découvrir dans le cadre de la construction de la ZAC Thiers, à Lyon, le chantier d'un îlot comprenant un ouvrage exemplaire en terme de HQE et d'intégration dans l'espace. Cette visite sera conduite par un architecte-conseil de l'Agence locale de l'énergie en la présence du promoteur, des architectes et spécialistes HQE.

19H30-21H30 **DINER : LE GRAND LYON VOUS INVITE !**
SALON LOUIS PRADEL

JEUDI 16 OCTOBRE 2008

9H00-9H30 : ACCUEIL AUTOUR D'UN CAFÉ

9H30-12H30 : ECHANGES ET PARTAGE EN PETITS GROUPES ! (SUITE...)

GRUPE 1: L'AGENDA 21, UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET CONTRAT DE PAYS

Pays d'Arlysière- Laëtitia BACCARI, *chargée de mission développement durable et communication*

Regards croisés par Frédéric WEILL, *directeur de mission du Cabinet RCT* et Nadia MABILLE, *chargée de mission Agenda 21 et Développement Durable du Grand Lyon*

GRUPE 2 : L'AGENDA 21, UN OUTIL AU SERVICE D'UN URBANISME ET UN AMÉNAGEMENT DURABLES ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET DOCUMENTS D'URBANISME

Communauté urbaine de Nantes- Elisabeth ORTHELAN, *chargée de mission agenda 21*

Regards croisés par Thomas GUERET, *chef de la mission aménagement durable au MEEDDAT* et Béatrice COUTURIER, *chargée de mission développement durable à la direction générale du développement urbain du Grand*

GRUPE 3: AGENDA 21 LOCAL ET PLAN CLIMAT, QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Conseil général des Hauts de Seine - Anne de GOUZEL, *chef de projet agenda 21*

Regards croisés par Julien BERTHIER, *chargé de mission climat et territoires du Réseau Action Climat* et Pierre CREPEAUX, *chargé de mission Plan Climat du Grand Lyon*



Observatoire national des Agendas 21 locaux
et pratiques territoriales de développement durable

GRAND LYON
communauté urbaine

GROUPE 4: AGENDA 21 ET CUCS, QUELLE SYNERGIE ?

LE CAS MIS EN DÉBAT : AGENDA 21 LOCAL ET CUCS

Communauté urbaine de Cherbourg - Jean-Luc SIMON, chargé de mission
environnement et Gwénaëlle ORTAIS, chargée de mission CUCS

Regards croisés par Marc VALETTE, chargé de mission développement de
l'Inter- Réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU)
et Pauline PERQUIS, chargée de mission agenda 21 local accompagnée de
Stéphane JEANNET, Directeur adjoint du Grand Projet de Ville de Rillieux
la Pape (Grand Lyon)

12H30 - 14H00 : PAUSE DÉJEUNER

14H00- 16H00 : MISE EN COMMUN DES TRAVAUX DES PETITS GROUPES !

PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE DES 4 GROUPES DE TRAVAIL

CONCLUSION DE L'ATELIER N° 4 ET PERSPECTIVES

Michel MOUSEL, Président fondateur de l'Association 4D

L'ANIMATION DES DEUX JOURNÉES EST ASSURÉE PAR
DOMINIQUE LEGUY - ADAGE ENVIRONNEMENT ET GILLES VRAIN -DAC COMMUNICATION



Informations pratiques :

L'atelier se déroule dans les locaux du Grand Lyon
Hôtel de communauté – 20, rue du Lac - 69 000 LYON
Salle du Conseil

Contact le jour même:

Accueil du Grand Lyon - 04 78 63 40 40
Charlotte RENARD - 06 61 95 27 40

Pour plus d'information :

Courriel : contact@observatoire-territoires-durables.org
Tel : 01 44 64 75 02
www.observatoire-territoires-durables.org
C/O Association 4D -
Animation de l'Observatoire national des agendas 21 locaux
et pratiques territoriales de développement durable

Contacts des partenaires de l'Observatoire



Charlotte Renard
crenard@association4d.org



Gwénaëlle Stéphan
gstéphan@amf.asso.fr



Antoine Charlot
charlot@comite21.org



Magali Bardou
magali.bardou@developpement-durable.sour.fr